

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SNCF  
COMMUNIQUÉ N°46 – SAINT DENIS, LE 26 SEPTEMBRE 2013

## SNCF ET RFF APPORTENT DES PRECISIONS TECHNIQUES

Un quotidien national a publié ce matin des « informations » sur certaines pièces de l'instruction judiciaire concernant l'accident de Brétigny.

SNCF et RFF n'ont pas accès à ce dossier d'instruction. Ils s'interdisent de commenter l'instruction judiciaire en cours, qui est seule de nature à déterminer les causes de l'accident.

L'analyse de ces pièces de l'instruction par ce quotidien appelle trois mises au point pour éviter toute erreur d'interprétation.

### TOUS LES DOCUMENTS SONT CONSULTABLES

Un compte rendu de tournée, document rédigé par l'agent en charge des inspections de la voie, a été rendu public. Il s'agit de la tournée d'inspection du 4 juillet 2013. Pour comprendre les informations publiées, il faut prendre connaissance des comptes rendus relatifs aux visites du 21 février 2013 et du 4 avril 2013, dont il est fait mention.

Ces trois documents sont consultables à l'adresse [http://www.sncf.com/fr/fil\\_info/presse/Bretigny-rapport-enquete](http://www.sncf.com/fr/fil_info/presse/Bretigny-rapport-enquete)

### VISITE DU 4 AVRIL 2013 : UN PROBLEME DE CÂBLE ELECTRIQUE ET PAS DE FISSURE DE RAIL N°11301

32,150	32,165	V11	U2	Serrage conso à prévoir	/ R.N.S
		0	U2	TJD 8/9 RT cassé cœur 11301	/ S.E.
		V10	U2	TB et feraille à ramasser	/ A faire
		V1301	U2	rail à ramasser	/ A faire

Extrait du rapport du 4 avril 2013

L'inscription « TJD 8/9 RT cassé cœur 11301 » signifie bien qu'il s'agit de l'aiguillage sur lequel a eu lieu le déraillement du 12 juillet 2013. « RT cassé » signifie Retour Traction Cassé. Il s'agit d'un câble électrique fixé sur le cœur de l'aiguille qui est cassé.

Cela n'a pas de lien avec la robustesse de l'aiguillage et le déraillement survenu. L'inscription « S.E. » signifie Service Electrique, c'est-à-dire l'équipe en charge d'intervenir pour réparation.

#### CONTACT PRESSE

Service médias SNCF - Tél : 01 85 07 89 89

## VISITE DU 21 FEVRIER 2013 : UN BOULON ABSENT SUR UNE « ENTRETOISE » ET PAS SUR UNE ECLISSE

U9	Km 31,050	TJD 6/7 8/9	attaches indirectes des rails
			+ manque 1 Boulon sur 'entretoise' + l.R. 95 cause. <i>Intervention</i>
			av. S12
S	Km 31,020	caend 8300R	double flange, griffe de levée
			Aussi dans DEFLECTEUR

Extrait du rapport du 21 février 2013

Le rapport indique qu'un **boulon manque sur une « entretoise », pas sur une éclisse, pièce mise en cause dans l'accident.**

Une entretoise est une pièce métallique qui relie deux rails parallèles. Une éclisse relie deux rails bout à bout.

Par ailleurs ce rapport précise **une intervention de « serrage/conso en S12 »**. Cette annotation ajoutée dans une autre écriture témoigne d'une **intervention pour consolider et serrer les boulons en semaine n°12, c'est-à-dire la semaine du 18 mars au 22 mars 2013.**

\*\*\*

**Sans attendre la conclusion des deux enquêtes, RFF et SNCF ont engagé les vérifications et la mise sous observations des aiguillages de même type, ainsi que les expertises de nos méthodes de maintenance.**

**D'autres actions seront arrêtées aussitôt que les enquêtes en feront apparaître l'utilité.**

**Les deux enquêtes sont en cours et permettront de déterminer les causes exactes de l'accident.**

